

SAMEDI 24 JUN 2017

MARCHE DES FIERTÉS LGBT

PARIS 14H > CONCORDE > RÉPUBLIQUE



1977-2017
40 ANS DE MARCHES
40 ANS DE LUTTES

MARCHEDESFIERTES.FR



MARCHE DES FIERTÉS LGBT DE PARIS 2017

1977-2017: 40 ANS DE MARCHES 40 ANS DE LUTTES

**PMA SANS CONDITION NI RESTRICTION,
C'EST MAINTENANT !**



Ce 24 juin 2017, nous serons, encore et toujours, des milliers à marcher dans Paris pour réclamer nos droits.

Cette année, la communauté célébrera 40 ans de Marches. 40 ans d'un mouvement pour la construction et la consolidation de la communauté LGBTI+. Un mouvement qui a pour but de transformer la société afin qu'elle devienne inclusive, respectueuse de la diversité et solidaire avec toutes les communautés, en particulier avec celles qui se trouvent dans des situations de précarité.



Cette année, pour la 40^e Marche, nous partirons de la Place de la Concorde. C'est un endroit emblématique car pour le départ – et la préparation des chars – nous ferons face à l'Assemblée nationale. Une place également symbolique car, en 1993 et cependant 2 heures, elle a été rebaptisée par Act Up « place des morts du Sida ». Ce départ historique illustre l'histoire de nos luttes pour la reconnaissance de nos droits et nous rappelle les combats qui restent, malheureusement, encore à mener.

Ainsi, la communauté LGBTI+ et ses allié-e-s vont, à nouveau, prendre la rue dans un contexte où l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie continuent à s'exprimer de façon brutale et banalisée. Force est de constater que les raisons pour lesquelles les premières marches ont vu le jour, c'est-à-dire la répression et les discriminations à l'encontre des personnes LGBTI+, n'ont pas disparu. Pire, dans certains pays cette répression s'est accentuée, bafouant les droits humains des personnes en raison de leur identité de genre et/ou de leur orientation sexuelle. Tel est le cas en Tchétchénie, où des personnes sont arrêtées,

torturées voire assassinées en raison de leur orientation sexuelle supposée ou réelle. Malheureusement, la Tchétchénie n'est pas une exception : 72 pays condamnent encore l'homosexualité. Nous marcherons donc pour réclamer l'arrêt des exactions et continuer à mobiliser la communauté internationale contre les discriminations dont font l'objet les personnes LGBTI+ dans le monde. Combien de temps encore allons-nous devoir marcher pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité ?

En France, bien que nous ayons connu une certaine avancée de nos droits – dépénalisation de l'homosexualité, pénalisation des propos de haine et des discriminations en raison de l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples et simplification du changement d'état civil pour les personnes trans – il reste encore beaucoup de droits à obtenir !

Nous marcherons, par exemple, à nouveau pour dénoncer la LGBTphobie ambiante à laquelle les personnes LGBTI+ sont confrontées au quotidien, y compris à la télévision !

Nous marcherons pour que le changement d'état civil des personnes trans soit déclaratif, basé uniquement sur l'autodétermination des personnes concernées et ouvert également aux mineurs.

Nous marcherons pour obtenir une politique de santé adaptée à nos besoins ! Nous exigeons de véritables actions nationales de lutte contre le VIH/Sida et les IST. Nous réclamons également le développement d'une offre de santé adaptée aux besoins de nos communautés, aux enjeux spécifiques qui y sont liés, dans les politiques nationales et régionales. Nous refusons que notre santé soit sacrifiée au profit de politiques de rigueur budgétaire car les besoins de santé des membres de nos communautés sont immenses.

Malgré les promesses du gouvernement Hollande d'ouvrir la Procréation Médicalement Assistée (PMA), nous sommes au même point qu'il y a 5 ans. Pourtant, il y a urgence à légiférer. En refusant ce droit aux couples lesbiens et aux femmes célibataires, la France les condamne à poursuivre ce parcours dans la clandestinité, ce qui n'est pas sans conséquence : stress, suivi médical plus compliqué, précarité sanitaire et juridique. À cela, il faut ajouter le surcoût financier d'une PMA à l'étranger : obligation de poser des congés, frais de déplacements, frais médicaux parfois extrêmement élevés qui restent à la charge des femmes alors qu'ils sont remboursés à celles qui font une PMA en France... Cela pousse certaines femmes à recourir à des « inséminations artisanales ». En 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) a qualifié le refus d'ouvrir la PMA aux couples lesbiens et aux femmes célibataires d'« *incohérence du droit français* ». Il ne peut pas y avoir d'égalité sans la PMA !

PMA sans condition ni restriction, c'est maintenant !

UNE MANIFESTATION GÉANTE AU COEUR DE PARIS



UNE MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall (New York) en 1969. Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays, dont la France depuis 1981. La Marche des Fiertés est, depuis plus de 20 ans, un événement annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à une organisation comprenant plus de 200 bénévoles. L'égalité des droits entre les personnes hétérosexuelles et les personnes LGBT en est l'une des revendications principales. C'est le plus grand événement LGBT de France. Elle draine une foule considérable venue de la région parisienne, mais aussi de province et de l'étranger. Avec le marathon de Paris et la Technoparade, la Marche des Fiertés est l'un des trois plus importants événements de plein air de la capitale. Elle regroupe plus de 90 organismes, des associations luttant contre les LGBTphobies, des associations de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains, des syndicats, des associations LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux.

UNE MARCHÉ AU COEUR DE PARIS

La Marche aura lieu le samedi 24 juin 2017. Elle partira à 14h30 de la place de la Concorde, passera par la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et le boulevard du Faubourg-Saint-Martin pour arriver sur la place de la République.

UNE MARCHÉ NON LUCRATIVE

La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT). L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur les moeurs, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. L'organisation de la Marche est entièrement bénévole. Des représentant-e-s des associations membres de l'Inter-LGBT se réunissent tout au long de l'année pour préparer l'événement. Les fonds récoltés à l'octroi et les frais d'inscription servent à financer la Marche de l'année suivante et des projets interassociatifs. L'Inter-LGBT est reconnue d'intérêt général.

UNE GRANDE ARRIVÉE FESTIVE ET REVENDICATIVE

A la fin de la Marche des Fiertés, l'Inter-LGBT organise un grand podium place de la République. De nombreux artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant-e-s d'associations délivreront des messages de prévention santé et de lutte contre les discriminations.

UN ÉVÉNEMENT AXÉ SUR LA PRÉVENTION

Au sein du cortège, un point fixe de prévention sera mis en place. Des bénévoles des organisations partenaires, actrices majeures dans le domaine de la prévention, diffuseront des messages et des outils pour prévenir les risques liés au bruit, à l'alcool et à la consommation de drogues et une fontaine d'eau potable sera installée. D'autres actions de prévention auront lieu tout au long du cortège.



1977-2017 : 40 ANS DE MARCHES, 40 ANS DE LUTTES



25 JUIN 1977



Première Marche Autonome des Homosexuels en France

À l'initiative de lesbiennes de l'association MLF, une marche autonome va être organisée que nous pourrions considérer comme la première Gay Pride parisienne et française même si le mot n'est pas employé et que la référence au Christopher Street Day américain n'est pas mentionnée.

Mot d'ordre : « Phallocratie, moralité, virilité, y'en a marre »

Parcours : de la Place de la République à la Place des Fêtes à Belleville

Nombre de participants : environ 400 personnes

25 JUIN 1979

Le GLH (Groupe de Libération Homosexuelle) organise sa deuxième marche autonome à Paris. Pour la première fois, la marche fait référence explicitement aux commémorations des émeutes de Stonewall de 1969 dont on célèbre le 10^{ème} anniversaire. À partir de cette date, il y aura systématiquement chaque année une Gay Pride à Paris.

Mot d'ordre : « Pédés, Lesbiennes, prenons la rue et vivons nos amours »

Parcours : De Jussieu à Place Saint Germain des Prés

Nombre de participants : environ 800 personnes

21 JUIN 1980



Les organisations gay et lesbiennes tardent à se mettre d'accord pour organiser une marche. Le CUARH (Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle) fédère les principales associations en France.

Le journal homosexuel Gai Pied ne consacrera que quelques lignes à cette marche dans son numéro de septembre 1980. Cette marche va servir de répétition à

la grande marche qui va être organisée l'année suivante et qui fera l'objet d'une préparation plus méticuleuse.

Mot d'ordre : non connu

Parcours : De Maubert Mutualité à l'Assemblée Nationale

Nombre de participants : entre 700 et 1 000 personnes



Paris, Défilé du 21 juin 1980. Le groupe féministe.

4 AVRIL 1981

La Gay Pride de Paris revêt pour la 1^{ère} fois une importance considérable, puisqu'elle réunit, à l'appel du CUARH, 10 000 manifestants selon la police et 15 000 selon les organisateurs.

Elle va générer, pour la 1^{ère} fois, une information préalable dans le journal Gai Pied. Elle est organisée le 4 avril 1981, volontairement avant les élections présidentielles, pour faire pression sur les politiques.

Cette Gay Pride nationale de 1981 restera inscrite dans la mémoire collective des homosexuels français comme la fin d'une époque, la 1^{ère} manifestation d'envergure et de visibilité homosexuelle en France.

Mot d'ordre : non connu

Parcours : De Maubert-Mutualité à Beaubourg

Nombre de participants : Entre 10 000 et 15 000 personnes



19 JUIN 1982



Le CUARH et le CUARH-Paris, qui avait éclaté fin 81 en COPARH (Comité Parisien Anti-Répression Homosexuelle) et en RHIF (Rencontre des Homosexualités en Ile-de-France), n'ont pas réussi à fédérer toutes les associations pour cette marche. Les lesbiennes du MIEL ont organisé leur propre cortège en tête du défilé. Si les commerces ne sont

pas encore associés à la marche, les associations y participent donc de manière désunie avec, pour chacune, leurs propres revendications et slogans.

Mot d'ordre : pas de mot d'ordre commun

Parcours : De Montparnasse à Beaubourg

Nombre de participants : Environ 8 000 personnes

18 JUIN 1983

Pour faire suite à la désunion des associations, il est décidé la création d'un nouveau collectif. Le CHLOEGH (Comité Homosexuel et Lesbien d'Organisation des États Généraux des Homosexualités) va regrouper une vingtaine d'associations dont le CUARH et le FLAG (Fédération des Lieux Associatifs Gais).

Sous l'égide du CHLOEGH, Paris organise sa marche nationale à l'occasion de la Journée Nationale des Homosexualités. Pour la première fois, les établissements commerciaux participent à la marche avec des chars.

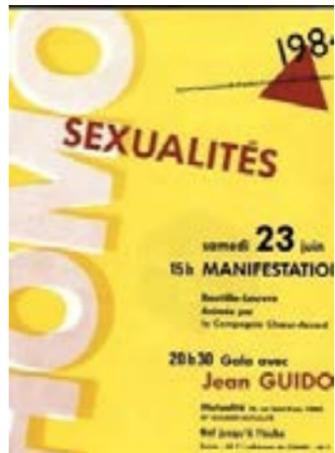
Mot d'ordre : « Pour que vivent nos amours »

Parcours : De Montparnasse au Palais Royal

Nombre de participants : Environ 8 000 personnes



23 JUIN 1984



La Gay Pride de Paris est organisée dans le cadre de l'année internationale d'action des homosexuels et des lesbiennes, initiée par l'IGA (International Gay Association). Après l'éphémère CHLOEGH, c'est de nouveau le CUARH qui organise la marche.

Pas vraiment de mot d'ordre unitaire cette année-là, à part des slogans contre le leader de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen,

Mot d'ordre : pas de mot d'ordre commun

Parcours : De Bastille au Palais Royal

Nombre de participants : Environ 5 000 personnes

22 JUIN 1985

Le CUARH cesse définitivement d'organiser la Gay Pride de Paris. Plusieurs groupes parisiens lui succèdent sous la coordination d'un « Collectif Libertés pour nos Différences ». Ils vont avoir du mal à se mettre d'accord pour établir un cahier de revendications.

Ces groupes sont constitués de quelques associations politiques, mais aussi un certain nombre d'associations plus ou moins fictives dont le représentant est souvent un des seuls adhérents. Les commerces communautaires commencent également à avoir une présence plus visible notamment la discothèque le Haute Tension du groupe David Girard qui, comme l'année précédente, apporte l'essentiel de l'animation festive de la marche.

Mot d'ordre : « Libertés pour nos Différences »

Parcours : De Bastille au Palais Royal

Nombre de participants : Environ 1 000 personnes



21 JUIN 1986



Le mouvement gay se pose des questions sur les motivations de cette marche. Le Sida fait également des ravages importants dans la communauté homosexuelle parisienne et les préoccupations sont pour le moment davantage privées que collectives. Le CUARH ne souhaitant pas organiser de marche cette année, c'est une nouvelle structure, la « Fédération Européenne Gay Pride » (FEGP), qui a décidé d'organiser la marche.

Elle a tenté, en vain, de fédérer les associations.

Les entreprises commerciales gaies seront très présentes avec les chars sonorisés.

L'association Aides distribuera des préservatifs, seule allusion au Sida qui touche le milieu homosexuel. Mais elle ne participe pas encore officiellement à la marche.

Mot d'ordre : « Aime comme tu veux »

Parcours : De Bastille à l'Espagnade du Louvre

Nombre de participants : Environ 1 000 personnes

20 JUIN 1987

Les déclarations du leader d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, sur l'ouverture de Sidatorium et sur les malades du Sida qu'il appelle les « Sidaïques » ont mobilisé à nouveau les militant-e-s. Les menaces d'interdiction du journal Gai Pied par le gouvernement Chirac et son ministre de l'Intérieur Charles Pasqua ont également réveillé les médias homosexuels.

Mot d'ordre : « Il court, il court Le Pen, il ne passera pas par moi »

Parcours : De Bastille à Concorde

Nombre de participants : Environ 5 000 personnes



18 JUIN 1988



Un amalgame hétéroclite de mouvements organise cette année la Gay Pride. En réalité, il s'agit des entreprises du Groupe David Girard (saunas, boîtes, journaux, serveurs minitel...) qui monopolisent la marche et démobilisent le monde associatif. Les dissensions qu'elle va créer entre le monde associatif et commercial, mais aussi entre les différents commerces, va entraîner une véritable réflexion sur son devenir.

Mot d'ordre : « Marche gaie 88 : Contre les exclusions, pour la solidarité »

Parcours : De Bastille au Palais Royal

Nombre de participants : Environ 1 500 personnes

24 JUIN 1989

25 chars défilent à Paris avec un slogan en rapport avec le bicentenaire de la Révolution française.

Une grande partie du succès de la marche tiendra au fait que, pour la première fois, les associations, les organes de presse et les commerces s'entendent pour défiler ensemble et en harmonie en reconnaissant l'apport que chacun peut apporter à une marche : les associations pour donner un sens à la Gay Pride à l'origine revendicative, les médias pour en assurer la promotion et les commerces pour en assurer le financement et le côté festif. Un die-in est organisé pour la première fois à Paris par Act Up pour symboliser l'hécatombe du Sida.

La marche amorce un nouveau tournant avec la prise de conscience que le Sida révèle de nouvelles discriminations envers les gays.

Mot d'ordre : « Liberté, Égalité, Homosexualité »

Parcours : De Bastille au Louvre

Nombre de participants : Environ 4 500 personnes



23 JUIN 1990



L'affluence de la marche parisienne sera une nouvelle fois très faible. Act Up se fait une nouvelle fois remarquer avec un die-in général place de la Bastille. Durant une semaine, des manifestations diverses sont organisées à Paris. Si le Sida et l'égalité des droits restent les principaux thèmes, cette année est aussi une année de solidarité avec les pays de l'Est qui sortent de longues années de glaciation, en particulier pour les gays. Si le contrat d'union civile (CUC) est abordé, il n'est pas encore question de « mariage gay ». Il faut aussi noter une nouveauté cette année-là, même si aucune ville de province n'organise encore de Gay Pride, un certain nombre de manifestations liées à la

marche parisienne seront organisées en province 15 jours avant la marche.

Mot d'ordre : « Solidarité »

Parcours : De République à Bastille

Nombre de participants : Environ 1 500 personnes

22 JUIN 1991

Le collectif « Gay Pride » est créé pour redynamiser la manifestation. Pour la première fois, deux ministères, la Culture et la Santé, subventionnent la marche. Pour la première fois aussi, la Ligue des Droits de l'Homme a appelé officiellement à y participer. Cette année-là, le militantisme avait quelques raisons de se revigorer car, en mai, le Sénat avait voté un projet destiné à repénaliser l'homosexualité en réactivant les lois de Vichy abolies par la gauche en 1981. Les slogans de la marche dénonceront l'archaïsme du Sénat. Les propositions sénatoriales seront rejetées par l'Assemblée nationale le 21 juin, veille de la Marche. La marque « Gay Pride » est déposée à l'INPI par le Collectif Gay Pride.

Mot d'ordre : « Sida : Pédés, Lesbiennes, réveillez-vous »

Parcours : De Bastille au Richelieu Drouot

Nombre de participants : Environ 6 000 personnes



20 JUIN 1992

Si le CUC (contrat d'union civile), ancêtre du PACS (pacte civil de solidarité), commence à être un thème de débat politique, les militant-e-s du début des années 90 sont encore partagés sur la nécessité de « copier » le couple hétérosexuel avec un contrat d'union. Mais cette idée va peu à peu devenir majoritaire.

Mot d'ordre : « Pour vivre heureux ne vivons plus cachés »

Parcours : De Bastille à Opéra

Nombre de participants : Environ 6 000 personnes

19 JUIN 1993

Malgré une nouvelle démobilisation des militant-e-s, la marche rassemble et retrouve ainsi l'affluence qu'elle avait connue en 1981. Le Sida et le projet de partenariat (appelé encore le CUC) sont les thèmes abordés par cette Gay Pride de 1993.

Act Up mobilise également sous le slogan « C'est peut-être ma dernière gay pride ».

Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence, quant à elles, mettent en scène une passion du Christ séropo avec croix et couronne d'épines. Ce succès d'affluence a pour conséquence de remobiliser à nouveau les militant-e-s.

Mot d'ordre : non connu

Parcours : De République à Beaubourg

Nombre de participants : Environ 10 000 personnes

18 JUIN 1994



Cette année-là, le Collectif Gay Pride a accordé beaucoup plus d'importance à la communication. Un meilleur équilibre a aussi été trouvé entre l'aspect festif qui attire les jeunes, et l'aspect militant qui est la raison d'exister de toute marche des fiertés.

Le résultat sera à la hauteur en terme de fréquentation. 1994 marque un tournant important car, désormais, elle ne va pas cesser de se développer et de doubler chaque année. Pour la première fois, les médias nationaux, et en particulier les chaînes nationales de télévision, vont rendre compte de l'événement. La Gay Pride aura droit à un reportage dans le 20 heures.

Mot d'ordre : « Les homos dans la rue, vigilants et solidaires »

Parcours : de la Place de la République à la Nation

Nombre de participants : Environ 30 000 personnes

24 JUIN 1995

Après des succès divers, la Lesbian and Gay Pride de Paris (nouvelle appellation) marque un tournant avec une très forte fréquentation, ce qui la place en première position des manifestations nationales de l'année. Les médias généralistes nationaux rendent compte de la manifestation parisienne avec encore plus de détails que l'année précédente. Canal + organise sa première « nuit gay ». Act Up, toujours très présente à la marche, c'est désolidarisée du collectif d'organisation en essayant d'en perturber l'organisation à plusieurs reprises. On note quelques interventions politiques à l'occasion de cette marche. La chanteuse québécoise Fabienne Thibault marquera un moment d'émotion lorsqu'elle sortira de la foule pour chanter sur le podium.

Mot d'ordre : « Ensemble contre toutes les exclusions »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 60 000 personnes



22 JUIN 1996



Paris dépasse pour la première fois le seuil symbolique des 100 000 manifestants. Les revendications tournent autour du CUS qui préfigurera le futur PACS. Les organisateurs décident cette fois de louer le Palais Omnisports de Bercy pour accueillir la soirée de clôture. Malheureusement, la soirée est un désastre financier pour l'association Lesbian and Gay Pride de Paris qui enregistre une perte de un million de francs. Il est décidé la création d'une société, la SOFIGED, pour le financement des futures marches, l'association L.G.P. de Paris ne conservant que le côté militant et politique de la manifestation. Paris ayant été retenue pour l'organisation de l'EuroPride en 1997, cette nouvelle organisation se justifie d'autant plus.

Mot d'ordre : « Nous nous aimons, nous voulons le contrat d'Union Sociale »

Parcours : de l'Odéon à Nation

Nombre de participants : Environ 120 000 personnes

22 JUIN 1997

Cette année-là, l'Europride est organisée à Paris. L'affluence passe à 300 000 personnes. Plus de 100 chars et plus de 150 organisations vont participer à cette marche européenne. En dehors du slogan très européen, trois thèmes vont être mis en avant lors de cette marche : la non-discrimination en raison des préférences sexuelles, la reconnaissance légale des couples homosexuels et le droit à la parentalité.

Mot d'ordre : « Pour tous et pour toutes, une vraie citoyenneté européenne »

Parcours : de la Place de la République à Bastille

Nombre de participants : Environ 300 000 personnes

20 JUIN 1998



L'affluence de Paris retombe comme en 1996. En outre, la coupe du monde de football oblige à rester prudent pour l'organisation de grandes fêtes publiques qui risquent d'être désaffectées. Il n'y aura donc pas de grandes manifestations phares et donc moins d'attrait. Cette année-là, la marche part depuis la rive gauche pour se terminer à la Nation. Le PACS est au centre des revendications de la marche.

Mot d'ordre : « Gais et lesbiennes ont des droits : les droits de l'homme »

Parcours : de Saint Michel à Nation

Nombre de participants : Environ 120 000 personnes

22 JUIN 1999

Paris retrouve les 250 000 manifestant-e-s en plein débat sur le PACS qui sera adopté en octobre. Réussite pour l'affluence et pour le combat politique, malheureusement pas pour les finances de l'association L.G.P. de Paris qui est dissoute après 3 ans de déficit. C'est désormais la société SOFIGED qui prend en main la destinée de la marche, acquiert les droits sur les marques déposées et gère la communication et les aspects financiers. Une nouvelle association est créée pour l'aspect politique et militant : la Lesbian et Gay Pride d'Île-de-France.

Mot d'ordre : « Contre l'homophobie et pour le PACS »

Parcours : de l'Odéon à République

Nombre de participants : Environ 250 000 personnes



24 JUIN 2000



55 associations LGBT, 300 000 marcheurs, 100 000 badauds sur les trottoirs, la marche 2000 de Paris est une réussite. Comme l'année précédente, la lutte contre l'homophobie est le thème principal retenu par les organisateurs, rangés cette année derrière la bannière de la SOFIGED.

Mot d'ordre : « L'homophobie est un fléau social »

Parcours : de Denfert à Bastille

Nombre de participants : Environ 300 000 personnes

23 JUIN 2001

Record d'affluence sans précédent à Paris : 500 000 personnes et une centaine de chars participent à la Marche des Fiertés Lesbien, Gaies, Bi et Trans, nouveau nom de la marche qui introduit l'expression LGBT en France. Pour la première fois, Bertrand Delanoë ouvre la marche en tant que maire de Paris. La LGP Île-de-France devient l'Inter-LGBT. Le slogan de l'année résume à lui seul l'ensemble des revendications de la marche 2001. On remarque aussi que les hétérossexuel-le-s sont associé-e-s dans les revendications, ce qui a pour objectif de décloisonner une marche communautaire et de l'ouvrir à tou-te-s les défenseuses/eurs de l'égalité des droits.

Mot d'ordre : « Hétéros, Homos, tous ensemble contre les discriminations. Parentalité, séjour, travail, couple »

Parcours : de la Porte Dorée à République

Nombre de participants : Environ 500 000 personnes



29 JUIN 2002

Pour la première fois, l'Inter-LGBT sera reçue à l'Élysée à l'issue de la marche. C'est Marie-Claire Carrère-Gée, conseillère de Jacques Chirac aux affaires sociales, qui recevra les représentants de l'Inter-LGBT. Pour la première fois aussi, GayLib, l'association LGBT issue de l'UMP, participe à la marche des fiertés ainsi que FLAG, l'association des policiers gays.

Mot d'ordre : « Égalité, pourquoi pas nous ? »

Parcours : de Montparnasse à Bastille

Nombre de participants : Environ 500 000 personnes

28 JUIN 2003



Paris enregistre un nouveau record avec 700 000 manifestants, 90 organisations syndicales, politiques et associatives et une vingtaine de commerces LGBT.

Mot d'ordre : « Lesbophobie, homophobie, transphobie, agissons ! »

Parcours : de Place d'Italie à République

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes

26 JUIN 2004

La marche parisienne va atteindre une nouvelle fois un record de participation. Cette année-là, l'accent est mis sur les violences homophobes, lesbophobes et transphobes. L'éducation et l'égalité des droits seront aussi deux thèmes abordés. Afin d'augmenter la visibilité de certaines associations sans grands moyens, il est proposé, pour la première fois, des chars communs « association + commerce ». L'idée fera son chemin.

Mot d'ordre : « Contre les violences homophobes lesbophobes et transphobes : priorité à l'éducation ! »

Parcours : de Denfert Rochereau à la Bastille

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes



25 JUIN 2005

Le thème de 2005 est le couple et la parentalité : amélioration du PACS, ouverture du mariage aux couples de même sexe, accès à la parentalité... La marche propose ses rendez-vous récurrents : la minute de silence en solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/SIDA, l'octroi au Pont de Sully qui permet de récolter des fonds pour aider au financement de la marche et à un fonds permettant de subventionner des projets inter-associatifs.

Mot d'ordre : « Couple et parentalité : l'égalité maintenant ! »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes

24 JUIN 2006



Comme la Coordination Interpride France, l'Inter-LGBT a décidé d'interpeller les futurs candidat-e-s à l'élection présidentielle de 2007. Le message sera surtout entendu des socialistes puisque, pour la première fois, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, défilera en tête du cortège derrière le mot d'ordre.

La marche parisienne va atteindre une nouvelle fois son record d'affluence avec 800 000 participant-e-s. C'est la première manifestation politique française en nombre de participant-e-s. Elle a aussi la particularité de se dérouler sans incidents graves et dans une bonne humeur constante.

Mot d'ordre : « Pour l'égalité en 2007 ! »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes

30 JUIN 2007

La marche 2007 se déroule juste après l'élection présidentielle qui a vu la victoire de Nicolas Sarkozy.

Lors de la campagne, ce candidat avait promis l'instauration d'un contrat d'union civile donnant les mêmes droits que le mariage mais sans en donner le nom. En revanche, il s'est dit opposé à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Ces propositions, si elles représentent une avancée, n'en demeurent pas moins très inférieures aux revendications des associations LGBT. 75 organisations sont représentées officiellement lors de la marche 2007.

Mot d'ordre : « Égalité : Ne transigeons pas »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes

28 JUIN 2008

Cette année-là, la marche parisienne axe sa communication sur la lutte contre les discriminations à l'école. La couverture médiatique, et en particulier télévisuelle, sera, elle aussi, très axée sur ce sujet de la discrimination à l'école. La fréquentation de la marche parisienne semble se stabiliser. Des incidents vont opposer une nouvelle fois les militant-e-s UMP de GayLib et des militant-e-s des Panthères Roses.

Aides et Act Up vont, pour la première fois, défilier ensemble sous une même bannière et avec une revendication commune : « Sortons le Sida du placard ».

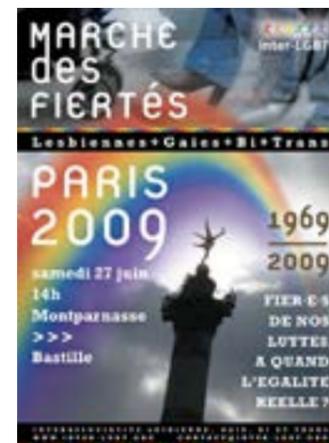
Mot d'ordre : « Pour une école sans aucune discrimination »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes



27 JUIN 2009



En cette année 2009, la marche parisienne rend hommage aux événements de Stonewall pour la commémoration de leur 40 ans. Cette année-là est marquée, une nouvelle fois, par un incident autour du char de GayLib. Devant les promesses non tenues du Président Sarkozy envers les homosexuels, l'absence totale d'avancées des droits LGBT en France, beaucoup de militant-e-s ont estimé qu'un char représentant la majorité présidentielle était une provocation. Les réactions à propos de cet incident furent diverses.

Mot d'ordre : « 1969-2009 : Fier-e-s de nos luttes. A quand l'égalité réelle ? »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 700 000 personnes

26 JUIN 2010

La 9ème édition de la Marche des Fiertés LGBT s'est déroulée sous une chaleur plus qu'estivale puisque les 30 degrés étaient dépassés. Lors de cette édition, la présence d'un char de la comédie musicale Mamma Mia a été fortement remarquée.

De très nombreux panneaux très évocateurs tout au long du parcours rappellent que l'homosexualité est encore sévèrement punie dans plusieurs pays.

Mot d'ordre : « Violences, Discriminations. ASSEZ ! Liberté et Égalité, partout et toujours. »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes



25 JUIN 2011



La Marche 2011 s'est déroulée derrière un mot d'ordre destiné à peser sur la présidentielle. Elle fut conséquente avec 86 organisations recensées, de nombreux partis politiques et syndicats. L'égalité des droits n'a pas avancé depuis quatre ans et les pancartes brandies et le mot d'ordre d'un défilé festif résumaient les revendications d'une marche « très politique ».

Mot d'ordre : « Pour l'Égalité, En 2011, je marche, En 2012, je vote »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes

30 JUIN 2012

La marche de 2012 fut une marche portée par l'espoir après avoir vu l'élection du candidat socialiste qui avait fait campagne sur le droit au mariage et à l'adoption pour tous. Pour la première fois, une ministre de la Famille en fonction marche derrière le mot d'ordre en annonçant une loi pour début 2013.

C'est une marche spéciale pour les participants car le contexte politique est en faveur des LGBT : le gouvernement, le Président, l'Assemblée nationale et le Sénat semblent favorables aux demandes d'avancées sociétales de la communauté LGBT.

Mot d'ordre : « 2012 L'ÉGALITÉ N'ATTEND PLUS ! »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes



29 JUIN 2013



Un mois après le premier mariage gay se déroulait la Marche 2013. Dans la foule, des drapeaux arc-en-ciel, des ballons et des pancartes réclamant « la PMA (procréation médicale assistée, ndlr) pour tous » ou affirmant « même famille, mêmes droits ». Plusieurs personnalités politiques de gauche ont fait le déplacement

mais également le premier couple gay marié en France.

Mot d'ordre : « Droits des LGBT : Allons au bout de l'Égalité »

Parcours : de Montparnasse à la Bastille

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes

29 JUIN 2014

L'édition 2014 de la Marche, sous une pluie battante, a été très politique. Les participants ont notamment regretté le recul du gouvernement sur les ABCD de l'égalité, expérimentation destinée à lutter contre les stéréotypes de genre à l'école, sur le statut de beau-parent et sur la PMA. Un autre thème d'importance a été la lutte contre les LGBTphobies. La parole LGBTphobe s'est libérée lors des manifestations d'opposants de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et ont entraîné une hausse des menaces et des actes LGBTphobes. Face à ces critiques, le Parti socialiste s'est fait discret. Seul poids lourd du PS, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a défilé avec quelques-un-e-s de ses ad-joint-e-s.

Mot d'ordre : « Nos vies, Nos corps, Nos familles. Plus de droits pour tou-te-s ! »

Parcours : de Luxembourg à République

Nombre de participants : Environ 100 000 personnes



27 JUIN 2015



La Marche 2015, malgré son ambiance festive et la légalisation du mariage pour tous deux ans auparavant, se déroule sur un ton revendicatif. Un premier mot d'ordre « Nos luttes vous émancipent » a provoqué la colère de certaines associations non genrées ou racisées. Certain-e-s y voyaient un mot d'ordre paternaliste et donneur de leçon.

Mot d'ordre : « Multiples et indivisibles »

Parcours : de Luxembourg à République

Nombre de participants : Environ 800 000 personnes

2 JUILLET 2016

L'édition 2016 s'est déroulée dans une atmosphère lourde, 3 semaines après un attentat contre une discothèque gay de Floride, un état d'urgence en vigueur et avec des menaces d'attentat notamment vis-à-vis de la communauté LGBT. Les marcheuses/eurs étaient invité-e-s à porter un brassard noir en mémoire des victimes.

En raison cet attentat et de l'Euro de foot, la date de la marche a dû être exceptionnellement décalé à début juillet – une première pour Paris. Le parcours a été raccourci de moitié. Les négociations pour maintenir la marche ont été âpres, tendues et longues, obligeant l'Inter-LGBT à monter jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État.

Cette édition a également permis, pour la première fois, de mettre en visibilité les droits des personnes Trans en vue d'obtenir un changement d'état civil plus simple et démedicalisé. C'était la première fois que les personnes LGB marchaient pour les droits des personnes Trans.

Mot d'ordre : « Les droits des personnes trans sont une urgence! Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop ! »

Parcours : du Louvre à Bastille

Nombre de participants : Environ 600 000 personnes



24 JUIN 2017

PMA SANS CONDITION NI RESTRICTION,
C'EST MAINTENANT !



NOS REVENDICATIONS



DROITS DES PERSONNES TRANS

- Mettre en adéquation l'ensemble des lois françaises avec les résolutions 1728 (2010) et 2048 (2015) votées par la France au Conseil de l'Europe en matière de droits pour les personnes trans.

Changement d'état civil

- Permettre le changement d'état civil en application des résolutions 1728 (2010) et 2048 (2015), qui demandent que les pays accordent « des documents officiels reflétant l'identité de genre choisie, selon des procédures rapides, transparentes et accessibles, fondées sur l'autodétermination ».

- Permettre le changement d'état civil des mineur-e-s émancipé-e-s et non émancipé-e-s en application des résolutions 1728 (2010) et 2048 (2015), qui demandent que les pays accordent « des documents officiels reflétant l'identité de genre choisie, selon des procédures rapides, transparentes et accessibles, fondées sur l'autodétermination, sans obligation préalable de subir une stérilisation ou d'autres procédures médicales comme une opération de conversion sexuelle ou une thérapie hormonale ».

- Retirer les « troubles de l'identité de genre » de la liste des maladies mentales de la CIM éditée par l'OMS et son reclassement dans une catégorie non stigmatisante afin de garantir une digne prise en charge des transitions.

Parcours - santé

- Permettre la prise en charge des transitions, faites en France mais aussi à l'étranger, pour celles et ceux qui le souhaitent, en garantissant à la personne le libre choix du ou des médecins.



- Établir un Protocole National de Diagnostic et de Soins, en collaboration avec les associations, pour garantir une prise en charge effective partout en France de toutes les dépenses de santé induites par les parcours de transition (qu'il s'agisse de parcours accompagnés par des médecins libéraux ou par des équipes hospitalières).

- Inclure le remboursement des opérations réalisées à l'étranger lorsque les

chirurgiens français n'ont pas le meilleur niveau ou lorsque les délais d'attente pour une opération sont supérieurs à un an.

- Saisir l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) pour faire une Recommandation temporaire d'utilisation (RTU) pour la prise en charge de l'hormonothérapie des personnes trans (actuellement faite hors autorisation mise sur le marché).

- Garantir aux personnes trans le respect de leur vie privée en leur permettant d'effacer l'historique d'ALD 23 (l'ancienne ALD classée dans les maladies psychiatriques) du dossier médical et ainsi d'accéder à tous les emplois.

Études

- Afin de protéger la vie privée des personnes, rendre effective la possibilité d'utiliser un pseudonyme dans le cadre des études ou du travail lorsque les personnes n'ont pas leur changement d'état civil ou leur changement de prénom.

- Afin de faciliter la scolarité des jeunes personnes trans, demander une directive de la part des ministères de tutelle imposant aux établissements d'utiliser le genre et le prénom d'usage pour nommer, appeler et inscrire dans les registres les élèves qui en font la demande.

- Oeuvrer auprès des forces de l'ordre pour permettre une meilleure prise en charge des victimes de transphobie et les aider à porter plainte.

Jeunes trans

- Encourager la prise en charge non pathologisante des mineur-e-s trans et, notamment, leur permettre d'accéder aux traitements bloquant la puberté si

elles/ils en expriment le souhait.

Médias

- Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans.

Lutte contre les discriminations

- Mettre en place une politique ambitieuse de lutte contre la transphobie : campagne de sensibilisation, formation des personnels de l'État et des collectivités publiques, etc.

- Oeuvrer auprès des forces de l'ordre pour permettre une meilleure prise en charge des victimes de transphobie et les aider à porter plainte.

- Oeuvrer pour que les droits fondamentaux des personnes trans soient garantis en milieu carcéral (respect de leur identité de genre et accès aux traitements, notamment hormonaux).

- Améliorer les conditions d'incarcération des personnes trans pour garantir leur dignité et leurs droits fondamentaux.

Droit d'asile

- Protéger les personnes trans persécutées ou en demande de soins médicaux inaccessibles dans leur pays d'origine sollicitant le droit d'asile en France.

Parentalité

- Avoir la possibilité de conserver par cryogénéisation les gamètes et de les utiliser après un changement d'état civil.

Intersexes

- Prendre les mesures législatives, administratives ou autres nécessaires pour garantir le respect de l'intégrité physique des personnes intersexuées et leur droit à prendre leurs propres

décisions par rapport à leur corps, leur autonomie physique et leur autodétermination.

- Accompagner la mise en place d'une structure d'accompagnement bienveillante et neutre pour les parents d'enfants intersexués.

- Soutenir le lancement d'une réflexion avec les associations de personnes intersexuées sur l'enregistrement à l'état civil des personnes intersexuées.

CONJUGALITÉ, PARENTALITÉS, FAMILLES

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.

- Redéfinir la filiation pour la fonder sur l'engagement parental, ce qui permettrait d'établir la filiation des enfants dès la naissance (avec procédure anténatale au besoin) avec tous leurs parents, indépendamment de leur genre, de leur nombre (pluriparentalité) et de leur mode de conception, et sans passer par une procédure judiciaire. En cas de séparation, cette filiation repensée garantirait les liens des enfants avec tous leurs parents.

- Assurer la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter.

- Ouvrir la possibilité d'adoption conjointe d'un enfant à tous les couples, quel que soit leur statut marital.

- Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale et mettre en place des dispositifs répondant aux

besoins des familles recomposées (qu'elles soient homoparentales ou hétéroparentales).

- Reconnaître en droit français (nationalité, filiation) les enfants nés à l'étranger par procréation médicalement assistée ou par gestation pour autrui lorsqu'au moins un des parents est français.

- Promouvoir, partout en Europe, le droit de libre circulation et de libre installation des couples de même sexe (en particulier des couples de binationaux) liés par des mariages ou des partenariats enregistrés dans un pays européen autre que celui de leur citoyenneté et garantir la reconnaissance des effets produits par ces unions.



VISIBILITÉ LESBIENNE

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- Faire reconnaître la réalité et la spécificité de la lesbophobie par les institutions en charge de définir les catégories de la langue (notamment en faisant entrer le mot lesbophobie dans le dictionnaire de l'Académie) et par le droit français. Il s'agit d'une double discrimination spécifique aux lesbiennes, conjuguant sexisme et homophobie en direction des femmes dont l'homosexualité est réelle ou supposée. Il est primordial de nommer cette violence pour pouvoir la combattre.
- Inclure la question sur l'orientation sexuelle dans les enquêtes en population générale sur les questions socio-comportementales et se donner les moyens d'analyser les résultats.
- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé - en particulier des gynécologues - pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.
- Veiller à ce que les lesbiennes et les bisexuelles ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes.

SANTÉ LGBT

- Pour une politique ambitieuse de santé sexuelle et de lutte contre le VIH, les hépatites et les IST :
 - Privilégier la prévention plutôt que les logiques de répression, notamment sur l'usage de drogues ou les lieux de dragues.
 - Intensifier les campagnes de prévention des IST et actions de dépistage du VIH et du VHC en particulier auprès des groupes les plus exposés.
 - Accroître les moyens financiers, notamment par le soutien aux associations ou au développement d'actions de santé sexuelle.
 - Élargir l'accès aux traitements post-exposition.
 - Garantir un accès aux soins de qualité pour toutes et tous.
- Encourager la recherche sur les effets à long terme de l'hormonothérapie ainsi que les interactions entre celle-ci et les différents traitements (pharmacopée du quotidien, aide à la santé psychique, maladies chroniques, VIH...).
- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé - en particulier des gynécologues - pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.
- Promouvoir l'égalité d'accès à la santé et au logement pour les personnes âgées LGBT et/ou vivant avec le VIH. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et/ou une affection longue durée (ALD).
- Améliorer l'accès aux soins des personnes trans, notamment via des formations à l'accueil et à la prise en

charge pour les médecins et personnels de santé (gynécologues, généralistes).

- Lutter contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH (sérophobie) dans tous les milieux (monde du travail, accès aux soins et aux services, prisons).
- En matière de don du sang, réviser le critère d'exclusion des hommes homosexuels, vécu comme stigmatisant, et proposer que les critères se portent sur les « pratiques à risque » plutôt que les « populations à risque ».
- Réaffirmer le principe de co-responsabilité en cas de contamination par le VIH lors des rapports sexuels entre adultes majeurs consentants.
- Mettre en œuvre rapidement la levée de l'interdiction de soins funéraires de conservation à l'encontre des personnes ayant vécu avec le VIH et/ou une hépatite.
- Mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale de santé LGBT afin de nourrir des politiques publiques qui répondent aux inégalités sociales de santé.
- Lutter contre le mal-être et le suicide LGBT, notamment des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec le VIH.
- À l'international, intensifier la participation de la France aux financements et programmes de lutte contre le VIH, ainsi qu'aux programmes de promotion de la santé des femmes.

DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES

- Dans l'article premier de la Constitution française, enrichir le principe d'égalité pour qu'il s'applique « sans distinction de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'état de santé ou de handicap ».



- Promouvoir le principe rappelé dans l'article 1 de la résolution 1728 du Conseil de l'Europe qui inclut la bisexualité au sein de l'orientation sexuelle.
- Mettre en place et financer un grand plan national de lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et soutenir les associations de lutte contre les discriminations.
- Développer les enquêtes sur les discriminations et les violences à raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre, mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale sur l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie au travail et veiller à les inclure dans toutes les enquêtes sur la qualité de vie au travail.
- Donner les moyens d'enquête et d'action au Défenseur des Droits en matière de discrimination : a minima lui rendre les prérogatives et moyens qui avaient été données à la Halde.

- Lutter contre les LGBT-phobies dans le monde sportif professionnel et amateur.

- Rendre effectives les lois anti-discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, notamment en sanctionnant les manquements des personnes et des entreprises. Encourager les signalements, en protégeant les témoins de discrimination et de harcèlement.

- Garantir l'égalité entre ayant-droits pour tous les couples ; notamment par une reconnaissance du PACS entre personnes de même sexe comme équivalent au mariage pour l'ouverture des droits aux pensions de réversion et aux capitaux décès. Reconnaître la filiation sociale pour l'ensemble des prestations sociales, en particulier les rentes éducation, en cas de décès du/de la salarié-e.

- Garantir l'égalité de traitement et de salaires pour les personnes LGBT par rapport à leurs collègues aux parcours et carrières analogues. Encourager les entreprises à négocier avec les partenaires sociaux pour mettre en place des actions allant dans ce sens. Veiller à ce que les instances dirigeantes et les comités d'entreprises accordent le même traitement à tous les couples et à toutes les familles, qu'il s'agisse de congés ou d'avantages pour les salariés-e-s.

- Encourager les entreprises à prendre en compte la diversité des personnes, des couples et des familles dans leur communication interne et externe. En particulier, veiller à ne pas utiliser de formulaires discriminants.

- Encourager la formation des DRH et des managers à la lutte contre les dis-

criminations, avec un volet pour les LGBT, et inclure cette thématique dans les politiques « diversité » des entreprises et de la fonction publique.

- Permettre la formation des actrices et acteurs de santé au travail à la prise en compte et à l'accompagnement des victimes de LGBTphobie ou de discrimination à raison de leur état de santé.

- Édifier un monument dédié à la mémoire des LGBT en France.

ÉCOLE ET ÉDUCATION

- Faire de la lutte contre toutes les discriminations un élément visible et actif des politiques éducatives, en y incluant les LGBTphobies.

- Former les personnels sur les questions de diversité, de genre, d'identité de genre et de discriminations, en formation initiale et continue, en y incluant les spécificités liées aux LGBTphobies.

- Accueillir les familles dans toutes leurs diversités à l'école.

- Inclure et rendre visible les personnes et les familles LGBT dans les programmes, l'enseignement moral et civique et les manuels scolaires.

- Rendre effective l'éducation à la vie affective et sexuelle, faire que celle-ci aborde la diversité des situations a m o u - reuses et des orientations sexuelles, mais aussi les questions d'identité de genre.



- Inclure dans les campagnes contre le harcèlement le harcèlement à caractère LGBTphobe.

- Inclure le 17 mai dans les journées ou les semaines dédiées.

- Poursuivre et améliorer les campagnes nationales en direction des élèves, comme la promotion de la Ligne Azur.

INTERNATIONAL

- Agir pour l'abolition, en toutes circonstances, de la répression des personnes en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre ou de leurs pratiques homosexuelles entre adultes consentants.

- Soutenir les initiatives de l'ONU et du Conseil des droits humains visant à la dépénalisation universelle de l'homosexualité ; et celles à l'OMS pour la dépathologisation de la transidentité.

- Veiller à ce que la France agisse, par son réseau diplomatique central et local, sur le plan international pour protéger les initiatives et les défenseur-e-s des droits humains en particulier celles/ceux militant pour les droits des personnes LGBT.

- Veiller partout au respect du droit d'asile pour les personnes risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle - réelle ou supposée - et/ou de leur identité de genre. Laisser à l'OFPPA le temps nécessaire à l'évaluation des demandes, ne pas trancher de la vulnérabilité des demanderesse/eurs dans la précipitation. Veiller à ce que la liste des « pays sûrs » tienne

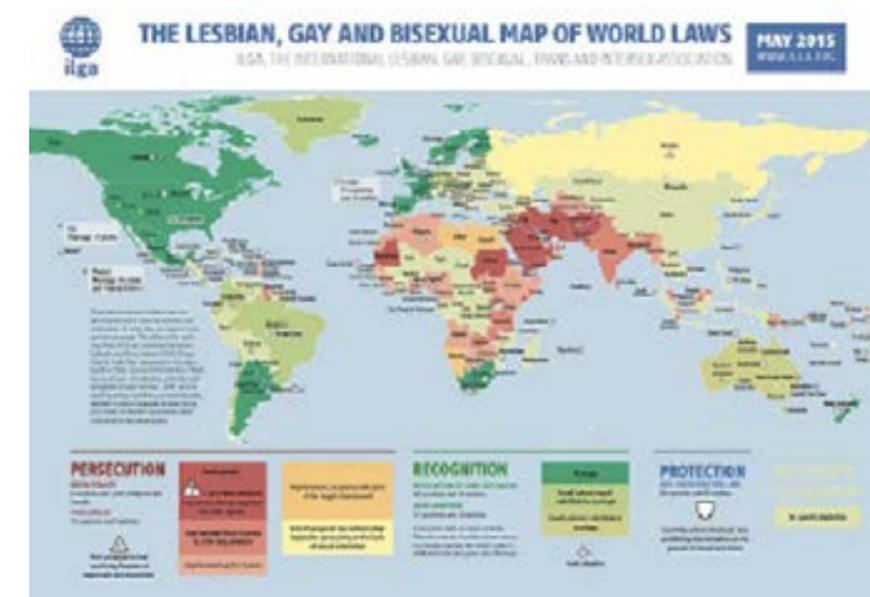
compte des particularismes des demanderesse/eurs d'asile LGBT.

- Réclamer l'arrêt immédiat et sans condition des expulsions de migrant-e-s séropositives/tifs.

- Veiller à la reconnaissance complète des couples binationaux dans le cadre de la loi sur le mariage et l'adoption pour les personnes de même sexe et à la délivrance effective de visas le cas échéant (Algérie, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Croatie, Macédoine, Maroc, Monténégro, Kosovo, Serbie, Slovénie, Tunisie, Viet Nam).

- Veiller à ce que les femmes LBT ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes, plaider auprès des institutions françaises et mondiales pour que l'expression « droits humains » remplace « droits de l'Homme ».

- Rester à l'écoute des demandes locales ; reconnaître la lutte contre les violences policières comme l'une des priorités et soutenir la mobilisation des communautés LGBT locales.



UN JOUR SANS FIN

9H - DÉBUT DE LA MISE EN PLACE DU CORTÈGE ET PRÉPARATION DES CHARS

Les différents chars arrivent et sont décorés par leurs bénévoles, tandis que les équipes de l'Inter-LGBT passent diffuser les consignes.

12H - ACCUEIL PRESSE

Conférence de presse et récupération des accréditations. Inscription préalable : presse@inter-lgbt.org.

13H45 - PRISES DE PAROLE REVENDICATIVES À LA BANDEROLE

Prises de parole et lancement de la Marche

14H15 - DÉPART DE LA MARCHÉ (Concorde)

15H - 19H30 - ANIMATIONS SUR LE POINT DE PRÉVENTION

Nos partenaires prévention proposeront des animations au point de prévention du parcours avec des actions de sensibilisations à la santé sexuelle et aux risques liés à l'alcool et aux drogues.

16H - 3 MINUTES DE SILENCE

Coordination d'un hommage aux victimes du SIDA et à leurs proches par l'interruption de la musique et marche silencieuse de 3 minutes.

16H30 - 20H - COLLECTE DE FONDS (12 BOULEVARD SAINT-MARTIN)

L'octroi est une collecte de fonds assurée par les bénévoles de l'Inter-LGBT qui permet d'auto-financer la Marche. Chaque organisme (et son action) est présenté lors de son passage par l'équipe d'animation !

19H - PRISES DE PAROLE SUR LE PODIUM DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT

20H - ARRIVÉE DES DERNIERS CHARS PLACE DE LA BASTILLE

16H - 22H LE GRAND PODIUM DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS

L'Inter-LGBT organise un podium place de la République, à la fin de la Marche des Fiertés. De nombreux/ses artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant-e-s d'associations délivreront des messages de prévention et de lutte contre les discriminations.





LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Grâce à l'action conjuguée de l'Inter-LGBT, Aides, Fêtez Clair, l'INPES (Prends-Moi), Eau de Paris, Enipse, Check Point Paris, CRIPS et SIS Animation, un point fixe de prévention sera installé Square Henri Galli - Boulevard Henri IV - juste après l'Octroi, identifiable par des bannières dédiées. Le cortège sera aussi l'occasion de mener des actions de prévention, notamment aux abords des chars du CRIPS et du Kiosque Info Sida. Le camion-citerne d'Eau de Paris, situé en milieu de cortège, veillera à l'hydratation des participant-e-s. Pour la première fois, le Barreau de Paris sera également présent pour des consultations gratuites !

DÉFENSE DES DROITS

Le Barreau de Paris sera présent avec un bus à l'arrivée des marcheuses et marcheurs sur la Place de la Bastille du côté du Port de l'Arsenal pour proposer des consultations gratuites avec des avocat-e-s sur toutes les questions liées aux droits des personnes (mariage, enfance, santé, ect...).

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

Afin que chacun-e puisse faire la fête sans mettre en danger sa santé, les bénévoles de Fêtez Clair diffuseront leur brochure « le coma éthylique... c'est pas automatique ». Un point de ravitaillement gratuit en eau potable sera installé par Eau de Paris au niveau du point prévention. Les organismes participants sont sensibilisés à cette question, ainsi qu'aux risques auditifs, dans le dossier d'inscription et lors de la réunion obligatoire de préparation de la marche.

PRÉVENTION ET SANTÉ SEXUELLE

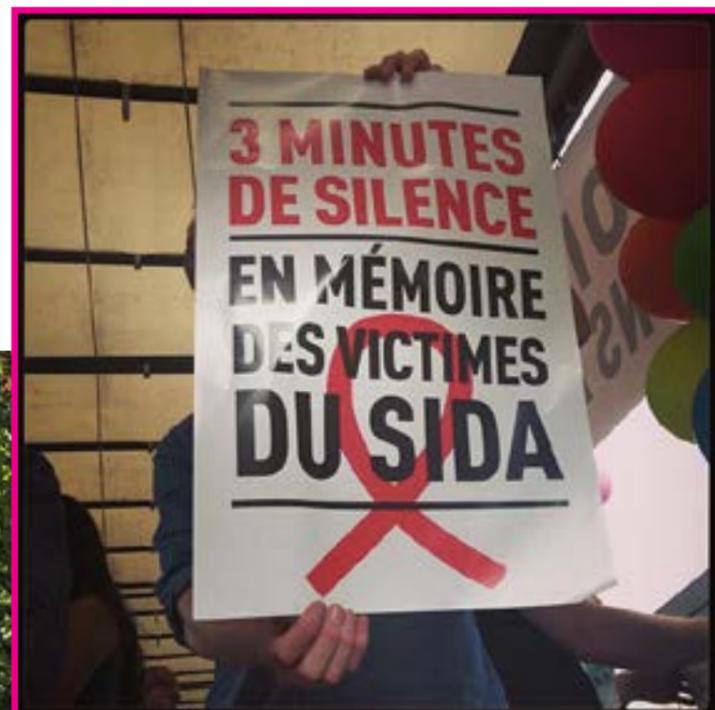
L'INPES distribuera le magazine Prends-Moi et organisera des animations sur le point prévention, aux côtés de Check Point Paris et Enipse. Le Crips et SIS Animation mèneront des actions de sensibilisation sur le point prévention et autour de leurs chars. Sur le podium, des spots de prévention VIH réalisés par l'association Aides seront diffusés tout au long de la soirée.

PRÉVENTION ET HYDRATATION

Le 24 juin, il fera chaud ! Grâce à un partenariat avec Eau de Paris, des fontaines mobiles seront installées sur le point prévention. D'autre part, les participant-e-s pourront éteindre leur soif tout en marchant auprès du gros camion-citerne Eau de Paris positionné en milieu de cortège.

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET RECYCLAGE

L'Inter-LGBT encourage tous les organismes participants à réduire leurs déchets et à les recycler en les sensibilisant à cette question via la procédure d'inscription et de préparation à la marche. De même, l'Inter-LGBT privilégie la communication via internet tout au long de l'année pour réduire sa consommation de papier. Dans la mesure du possible, nos supports de communication sont recyclés.



NOTRE MARRAINE ET NOTRE PARRAIN 2017



VIRGINIE
LEMOINE

CINÉMA

- 2005 La Vie est à nous - Gérard Krawczyk
- 2002 Jeunes et beaux... mais détraqués - Igor Sekulic
- 2001 Ma Femme s'appelle Maurice - Jean-Marie Poiré
- 1995 Golden Boy - Jean-Pierre Vergnes
- 1995 Les Deux papas et la maman - Jean-Marc Longval

TÉLÉVISION

- 2001 - 2015 La Famille d'accueil (série)
- 2014 La Boule noire - Denis Mallevat
- 2000 Tania Boréalis ou l'étoile d'un été - Patric Martineau
- 2000 Le Mystère Parasuram - Michel Sibra
- 1999 La Balade de Max - Édouard Molinaro
- 1998 La Tresse d'Aminata - Dominique Baron
- 1997 Petite menteuse - Thierry Charbert
- 1996 Un Mois de réflexion - Serge Moati

THÉÂTRE

- 2009-2010 Tout le plaisir est pour nous - Ray Cooney et John Chapman - Rodolphe Sand
- 2008 Un Banc à l'ombre - Sacha Peyron - Xavier Jaillard
- 2008 Les Trois Jeannes
- 2007 Coiffure pour dames - Daniel Roussel
- 2006 Si c'était à refaire - Laurent Ruquier - Jean-Luc Moreau
- 2005 À fond la caisse - Frank Didier - Jérôme Foucher
- 2003-2004 Les Monologues du vagin - Eve Ensler - Isabelle Rattier
- 2003-2004 Un Beau salaud - Pierre Chesnot - Jean-Luc Moreau
- 2001 Les Désirs sauvages de mon mari m'ont rendue presque folle - Éric Civanyan
- 1999-2000 Mariages et conséquences - Catherine Allary
- 1997-1998 Virginie Lemoine et Laurent Gerra
- 1995 Duo avec Laurent Gerra
- 1993-1995 Le Syndrôme de Mme Chiasson
- 1990 La Comédie dramatique d'une còtelette au paradis - Philippe Détré
- 1989-1990 100% polyamide
- 1988 L'Enlèvement du jeune Charly - Compagnie J-L Kamoun
- 1987 Parade - Compagnie J-L Kamoun
- 1982-1983 Les Ginettes

NOTRE MARRAINE ET NOTRE PARRAIN 2017

STÉPHANE CORBIN



© Vanessa Buhrig

Je suis né au mois de mars. Avec ce doux mélange de mélancolie de la fin de l'hiver et d'espoir amené par le printemps. Une enfance assez solitaire. Un peu à part. Très vite, la musique. Le vieil orgue dans la maison sur lequel je reproduisais les chansons entendues à la radio. Melle Carlier 15 ans durant. Professeur admirable et d'une patience infinie. Jouer les grands compositeurs ne m'a jamais intéressé. Je voulais créer des mondes. Alors j'ai composé.

Mon frère écrivait. Mon père aussi. Moi un peu. On devient une « petite entreprise familiale de chansons ». Plus de 700 concerts, des premières parties (Thomas Fersen, Juliette...), des festivals, deux albums (Optimiste, autoproduit en 2004 et Les murmures du temps chez Sony en 2011), des trophées (Prix du Public au Trophée Radio France en 2005 et Prix Clermont Carrefour de la Chanson 2007), et un passage chez Francis Cabrel aux rencontres d'Astaffort en 2000.

Un drame familial, le départ à Paris, des amours... Un début de vie chahuté et passionnant. J'ai 30 ans et j'ai besoin de nouveauté. Je commence à composer pour les autres. J'adore ça. Je viens au travail de comédien par hasard. « Tiens, le pianiste, tu vas aussi jouer le majordome ». Pourquoi pas. Offenbach ? Ok ! Toutes ces années à apprendre le chant lyrique vont enfin servir.

Ce que je ne connais pas m'attire. Ce que je ne sais pas faire m'excite. La comédie musicale, ça, c'est une merveille. Je n'y connais rien. Alors je vais m'y lancer à corps perdu. La vie prend des chemins inattendus.

Je me découvre heureux dans les groupes. Homme de loge, de bars où on refait le monde. Peu à peu, j'invente ces mondes dont je rêvais sans les connaître. Grâce aux gens merveilleux avec qui j'ai partagé la route : Hervé Devolder (Chance et Babel), Alain Sachs (La vie parisienne et Tout Offenbach ou presque), Alexis Michalik (Un chapeau de paille d'Italie), Thomas Le Douarec (Doryan Gray), Ned Grujic (L'histoire de Sally Mc Laureen) Françoise Cadol et Christophe Luthringer (L'Hôtel des Roches Noires), Virginie Lemoine (les Maurice Girls, 31), Anne Bouvier (Compartiment fumeuse).

Je compose la musique d'une dizaine de courts-métrages, dont Ça fait mal à mon cœur de Stéphanie Noël (Grand Prix du festival d'Angers en 2004), et Pim Poum Le Petit Panda d'Alexis Michalik (Talents Adami Cannes 2014), et l'Etui Rouge (Loran Perrin) ; de nombreux spectacles pour enfants (notamment les spectacles équestres du Musée Vivant du cheval de Chantilly) et même un générique d'émission télé Talents aiguilles (Pink TV).

Je prends confiance. Ce qui me faisait souffrir enfant me donne de la force, de l'envie et de l'énergie.

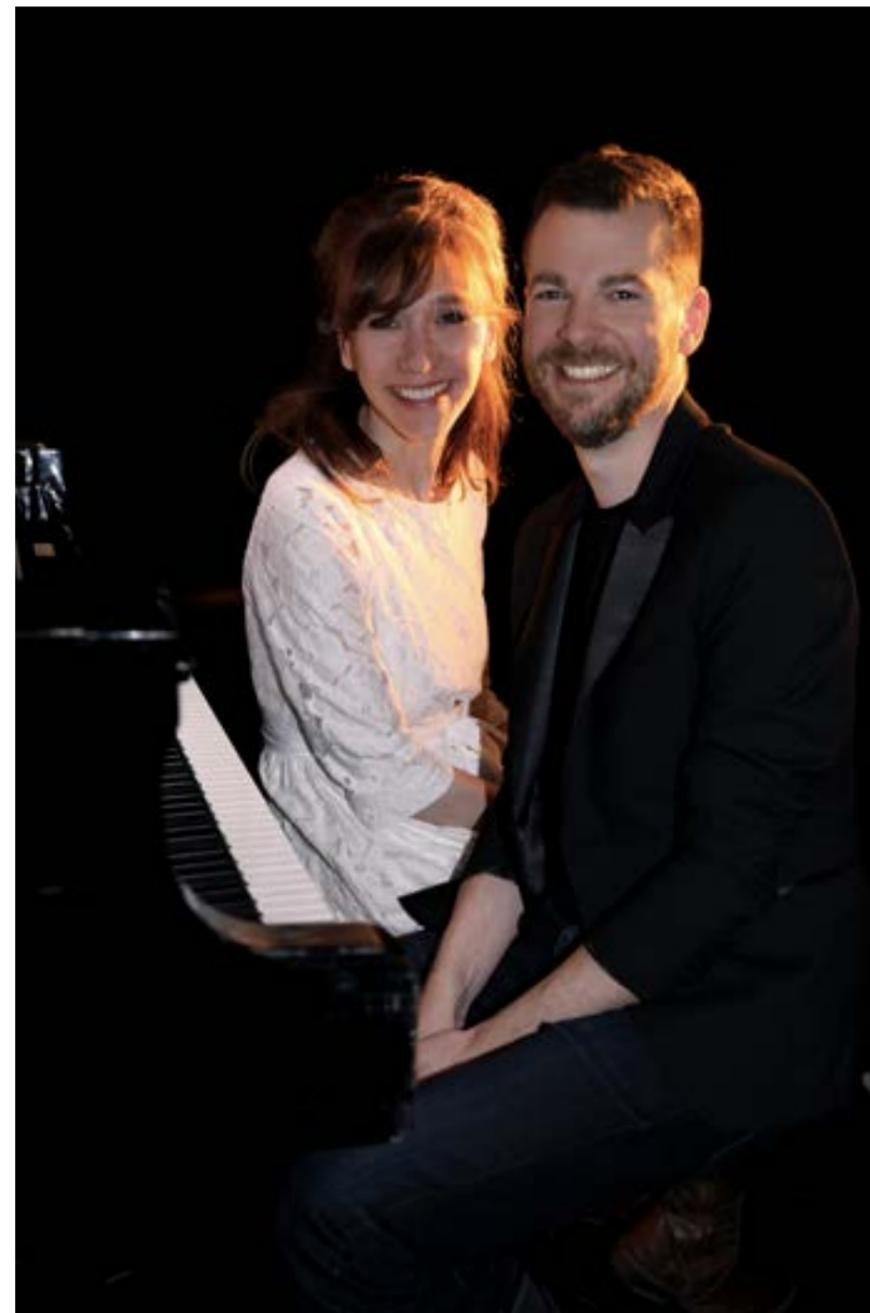
Le monde est trop violent. On ne peut pas rester les bras croisés. Je voyage, j'apprends, j'essaie de comprendre. Je lance ce projet fou, Les Funambules. 400 artistes pour lutter contre l'homophobie dans un double album de 42 chansons inédites. L'art ne change pas le monde ? Une pierre à l'édifice. Pouvoir se regarder dans une glace. Être fier de ce qu'on accomplit et ne jamais croire que cela suffit.

En 2017 et 2018, pendant que Les Funambules et 31 continueront leur route à Paris et en tournée, plusieurs nouveaux projets verront le jour : les musiques des pièces Pompes Funèbres Bénot (Sylvia Bruyant, Théâtre Trévise), Chagrin pour soi (Sophie Forte et Virginie Lemoine, Théâtre La Bruyère), deux nouvelles inédites d'Éric-Emmanuel Schmidt (Théâtre Rive gauche).

Et aussi des arrangements vocaux à 7 voix pour le spectacle Carnet de Notes (Lucernaire), deux albums originaux écrits et composés pour Edouard Collin et Vanessa Cailhol. Un nouvel album de chansons originales pour moi.

Et la parution à la rentrée 2017 de mon premier roman Nos années parallèles (et sa création scénique en 2018).

J'ai 40 ans. Le milieu de la vie. Je sais enfin qui je suis. Un mélange d'hiver et de printemps. Mais en version hyperactive.



© Anthony Klein

SAMEDI 24 JUIN 2017

GRAND PODIUM
MARCHE DES
FIERTÉS LGBT
RÉPUBLIQUE > 17H / 22H

HYPHEN HYPHEN
DJ SET

CHLOÉ ILEST VILAINE
LIVE

THE MAN INSIDE CORRINE RAG
AVEC OCÉANEROSMARIE + SHIRLEY SOUAGNON



1977-2017
40 ANS DE MARCHES
40 ANS DE LUTTES



COPYRIGHT MARION JAÛSSE

UN PODIUM AVEC 5H DE LIVE !



Comme chaque année, la Marche se terminera en beauté avec un grand podium place de la République où se tiendra, dès 17h, un concert géant organisé par l'Inter-LGBT.

Jusqu'à 22h se succéderont des artistes, des shows, des DJ et de nombreuses surprises ! Ce concert est aussi l'occasion de faire de la prévention et de la sensibilisation aux luttes contre les discriminations, par des prises de paroles associatives, des diffusions de spots de prévention sur la santé sexuelle et contre les LGBTphobies, mais aussi par la venue d'artistes connu-e-s et engagé-e-s en faveur de l'égalité des droits.

Cette année, l'exigence et la représentativité sont plus que d'actualité, avec une programmation paritaire, des artistes queers et friendly, le tout pour un line-up éclectique et électrique !

PRÉSENTATION : OCÉANEROSMARIE & SHIRLEY SOUAGNON



Océanerosmarie est talentueuse. D'abord dans la chanson sous le nom de Oshen, puis, en prenant conscience qu'elle est « lesbienne assumée mais comédienne refoulée », elle décide, en 2011, de se consacrer entièrement à la comédie. Elle crée son premier one woman show « La Lesbienne invisible » qui est un véritable succès pendant 4 ans et plus de 500 dates. Depuis 3 ans, elle joue son nouveau spectacle « Chatons violents » à guichets fermés. En parallèle, elle se consacre à l'écriture de « Embrasse-moi ! », une comédie romantique autour du personnage d'Océanerosmarie. À voir absolument en salle à partir du 5 juillet 2017.

Shirley Souagnon, qui se définit comme « une fille, noire, humoriste, rasta et homosexuelle » sera la co-présentatrice de ce Podium. Issue du Jamel Comedy Club, elle aura plaisir à donner la réplique à Océanerosmarie.



HYPHEN HYPHEN - DJ SET & LIVE SURPRISE



Les quatre niçois-e-s ont été la grande révélation de la pop française de ces deux dernières années. Leur album « Times » (dont le tube « I Just Need Your Love ») s'est vendu à plus de 40 000 exemplaires et représente plus de 15 millions de streams !

Leur tournée 2016 a affiché complet sur toutes les dates et s'est soldée par une Victoire de la musique.

Le groupe composé de Line, Adam, Zach et mené par la charismatique Santa sera sur la scène du Grand Podium pour un dj set enflammé et nous réservera aussi quelques surprises « live ».

Levez les poings ! La claque musicale de la rentrée 2016 entend bien passer à tabac l'homophobie et distribuer quelques crochets du gauche aux discriminations !

CHLOÉ - DJ SET



Chloé est une institution de la musique électronique française. Celle qui fut résidente du Pulp et une incône du label Kill the dj est aussi une productrice de talent. Avec deux albums au compteur et une résidence à l'Ircam, Chloé se renouvelle sans cesse et est une artiste les plus en vogue de la scène électronique européenne.

IL EST VILAINE - LIVE

Ce duo, composé de Florent et Simon, est né en 2014. Alliant à la fois le punk, le rock et l'électro, leur live a été la sensation 2016 et a remporté le tremplin du festival Nördik Impakt. Leur tube «Surf Rider» est joué dans les plus grands clubs mondiaux.



© Julia Grandperret

CORRINE - AND CO - DJ SET



© Thomas Lenestour

The Man Inside Corrine, créature mi-homme mi-femme, envoute la capitale de ses performances alliant musique électronique et transformisme. Avec plus de 10 ans de carrière derrière elle, la fidèle du festival queer Jerk Off est prêt-e à envouter le Podium.

RAG - DJ SET

Dj résidente et programmatrice des soirées Barbi(e)turix et de la fameuse Wet For Me, la plus grande soirée lesbienne & queer de France, Rag a pu collaborer avec nombres d'artistes internationaux. Ses sets sont tout aussi survoltés que son collectif qui, rappelons-le, est l'un des fiers représentants de la scène electro queer parisienne.



© Marie Rouge

LA MARCHE EN CHIFFRES



UN GIGANTESQUE DÉFILÉ

- 4,7 KM de parcours
- 4h de défilé
- 95 organismes
- environ 44 chars motorisés, 1 train, des triporteurs, des vélos, des Sigway...

UN ÉVÉNEMENT TRÈS POPULAIRE

- 500 000 personnes participantes
- 40 000 personnes devant le podium
- 25 ans d'existence

UN ÉVÉNEMENT RESPONSABLE

- 1 point et 2 chars prévention
- 8 partenaires prévention
- 1 fontaine et 1 camion-citerne Eau de paris
- 10 000 bouchons d'oreilles
- 30 000 préservatifs



HISTORIQUE DES MOTS D'ORDRE

- 1997** « Gais et lesbiennes, pour une vraie citoyenneté européenne »
- 1998** « Nous nous aimons, nous voulons le pacs »
- 1999** « Contre l'homophobie et pour le pacs »
- 2000** « L'homophobie est un fléau social »
- 2001** « Hétéros, homos, tous ensemble contre les discriminations »
- 2002** « Égalité ! »
- 2003** « Homophobie, lesbophobie, transphobie : agissons ! »
- 2004** « Assez d'hypocrisie, l'égalité maintenant ! »
- 2005** « Couples et parentalité : l'égalité maintenant »
- 2006** « Pour l'égalité en 2007 »
- 2007** « Égalité : ne transigeons pas ! »
- 2008** « Pour une école sans aucune discrimination »
- 2009** « 1969-2009 : Fièr-e-s de nos luttes, à quand l'égalité réelle ? »
- 2010** « Violences, discriminations : Assez ! Liberté et égalité, partout et toujours »
- 2011** « Pour l'égalité : en 2011, je marche, en 2012, je vote. »
- 2012** « 2012 : l'égalité n'attend plus ! »
- 2013** « Droits des LGBT : Allons au bout de l'égalité »
- 2014** « Nos vies, nos corps, nos familles : plus de droits pour tou-te-s »
- 2015** « Multiples et indivisibles »
- 2016** « Les droits des personnes trans sont une urgence. Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop ! »
- 2017** « 1977-2017 : 40 ans de marches, 40 ans de luttes »

NOS PARTENAIRES 2017

La Marche des fiertés de Paris est un très grand évènement, entièrement gratuit et organisé par des bénévoles, sans support salarié. Nous tenons à remercier nos bénévoles et nos partenaires pour leur engagement sans lequel rien ne pourrait avoir lieu.

NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS















PARTENAIRES PRÉVENTION













PARTENAIRES LOGISTIQUE





PARTENAIRES MEDIAS













Depuis 2010, Eau de Paris, entreprise publique en charge de la production et de la distribution de l'eau du robinet dans la Capitale, met en œuvre une politique diversité qui promeut l'égalité de droit et de traitement des salarié-e-s, et la lutte contre toute forme de discrimination, notamment au titre de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle ou de genre. Fidèle partenaire de la Marche des fiertés, Eau de Paris affrète, cette année encore, un camion-citerne d'une capacité de 30 m³ pour désaltérer les 400 000 marcheurs attendus.

L'eau du robinet est plus écologique !

Pour la réduction des déchets d'emballages, Eau de Paris sensibilise le grand public à la nécessité de les réduire. Comment ? En valorisant l'eau de Paris, distribuée directement au robinet.

Boire l'eau de Paris, c'est réduire de 7kg le volume d'emballage par an et par foyer !

L'eau du robinet est économique !

Plus écologique, l'eau du robinet est aussi plus économique. L'eau de Paris coûte seulement 0,003 euros le litre. Le calcul est simple : 1 Parisien qui boit 1,5 litre d'eau de Paris par jour dépense 1,8 euros par an. Imbattable.

L'eau de Paris est une eau écologique, économique et équilibrée.

www.eaudeparis.fr - Rejoignez Eau de Paris sur Facebook.



La Région Ile-de-France est un acteur très engagé dans la lutte contre les discriminations et l'homophobie.

La montée de la radicalisation et des signalements d'actes homophobes dans notre Région exige plus que jamais une mobilisation sans relâche, et la récente tuerie homophobe d'Orlando nous le rappelle cruellement.

La Région demeure en 2016 le premier financeur de la Marche des Fiertés, à hauteur de 25 000 euros, ce qui représente un quart du budget consacré à l'organisation de la Marche.

Dès le mois d'avril 2016, Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France, avait indiqué à ses organisateurs que cette manifestation, qui est aujourd'hui interdite dans de nombreux pays, était symbolique de la lutte contre l'homophobie et de la liberté d'expression. C'est à ce titre qu'elle va continuer à soutenir cette Marche.

La Région Ile-de-France sera aussi présente à la Marche des Fiertés à travers le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida), organisme qu'elle finance et qui oeuvre pour la prévention du VIH/sida, des IST, des hépatites, des consommations de drogues et des comportements à risque chez les jeunes. Le CRIPS portera les messages de lutte contre les discriminations et l'engagement de la Région dans la lutte contre le VIH/sida dans cette Marche.

En juillet 2016, le Conseil régional adoptera un rapport qui sera présenté par Patrick Karam, vice-président chargé des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et qui visera à mener des actions de lutte contre l'homophobie et les discriminations dans les associations sportives et de jeunesse.

Par ailleurs, la Région Ile-de-France réaffirme son soutien à des associations de lutte contre l'homophobie telles que le Refuge, qui accueille des jeunes en situation de détresse. Elle demeure également le partenaire historique de Solidays, festival culturel majeur mais aussi un moment unique dédié à la prévention santé et à la lutte contre les discriminations.

Enfin, la Région vient de s'engager dans la démarche « Région sans Sida », en s'appropriant les objectifs de l'Onusida, les 90-90-90, afin qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable et 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée. La Région consacra un de ses domaines d'intérêt majeur à la recherche pour un vaccin contre le VIH.



La Marche des Fiertés LGBT sera cette année empreinte d'une émotion particulière. Nos pensées iront vers les 49 personnes victimes de l'attentat odieux perpétré à Orlando contre la communauté LGBT. Pour eux, pour leurs proches, pour tous les défenseurs de l'égalité dans le monde, nous affirmerons notre attachement indéfectible au respect des droits humains et notre détermination à lutter contre toutes les formes de discrimination.

Nous y travaillons en menant une politique active et en soutenant financièrement des associations menant des actions de lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBT, notamment le centre LGBT, lieu essentiel d'information, de prévention et d'accompagnement qui domicilie plus de 80 associations parisiennes et franciliennes. En complément de l'aide logistique que nous fournissons depuis 2001 à la Marche des Fiertés, la Ville de Paris subventionne cette année l'Inter-LGBT et accueille les événements de la première Quinzaine des Fiertés LGBT dans de nombreux équipements municipaux et mairies d'arrondissement.

Nous travaillons à la création d'un monument à la mémoire des victimes LGBT et d'un centre d'archives rassemblant l'ensemble de la connaissance constituée autour d'un héritage de luttes. Pour sensibiliser les plus jeunes, nous finançons des associations qui interviennent auprès des élèves. Afin d'échanger sur les bonnes pratiques avec ses homologues internationaux, la Ville de Paris vient de candidater au « Rainbow City Network ».

Nous irons plus loin dans la valorisation de l'identité LGBT de Paris, symbole d'ouverture et de tolérance, car nous sommes fiers de cette identité qui reflète la diversité de Paris.

marche des fiertés PARIS 2017



CONTACT PRESSE

Aurore Foursy
07 71 08 68 45
presse@inter-lgbt.org

Inter-LGBT
c/o Maison des associations du IIIe
boîte 8 · 5, rue Perrée · 75003 PARIS
www.inter-lgbt.org



Inter-LGBT